Compte Rendu Conseil Municipal du 7 avril 2025

Présents: M BAUDOIN, I BERBEE, S DOUMERC, B DUCLAUD, JM LAVAL, M LUCAS, N MAROUSSIE, M PERRY, M TREMOULET

Invité : H DELSALLE

Absent : B LAPORTE

1 Approbation du PV du Conseil Municipal du 11/03/2025

Adopté à l'unanimité

2 Présentation des Comptes Financiers Uniques (CFU)

Ces documents reprennent les Comptes Administratifs et de Gestion précédemment présentés et votés

Présentation par Michelle LAVAL Secrétaire Générale de Mairie

-Commune

-Multiple Rural

-Gîte de Groupe

Après discussion le Maire sort pour le vote

L'ensemble des CFU sont approuvés à l'unanimité

3 Budgets

En amont de la présentation des budgets le Maire propose un maintien du taux des taxes foncières et d'habitation au même niveau que 2024

Approuvé à l'unanimité

-Budget Communal

Pas d'évolution notable en termes de Charges et Recettes, à noter le maintien de l'effort sur la voirie et l'entretien des biens communaux.

Pas d'investissement prévu au budget primitif, attente de l'octroi de subventions pour lancer le projet d'aménagement de Gaumier.

Approuvé à l'unanimité

-Gîte de groupe

Budget gîte à l'équilibre (1500 nuitées) après apport du budget général

Pas d'investissement prévu

Approuvé à l'unanimité

-Multiple Rural (La Mouline)

Maintien de la convention avec le Café Associatif La Mouline

Loyer maintenu à 180€ avec une clause de revoyure en fin d'année.

Approuvé à l'unanimité

4 Vote des subventions

Sont accordés au titre de l'année 2025 :

-Comité d'animation	750 €
-Asso Vin de Domme	300 €
-Asso Les Marionnettes	300 €
-Association Foncière Pastorale	300 €
-Asso La Mouline	300 €
-Asso Chasse Florimont Bouzic	300 €
-Asso Terre en Fête	100 €
-Collèges	150 €

5 Délibération sur le prix du Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)

Approuvé à l'unanimité

6 Délibération sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20 H30